



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Marrakech (Maroc), 13 novembre 2016

*Organisée conjointement par l'Union interparlementaire
et le Parlement du Maroc*



Genève/Rabat, le 30 juin 2016

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Voici quelques semaines, vous avez reçu de la part du Secrétaire général de l'UIP un courrier d'information vous annonçant la tenue d'une Réunion parlementaire en parallèle de la session de la Conférence des Nations Unie sur les changements climatiques (COP22/CMP12) qui aura lieu à Marrakech (Maroc) en novembre 2016.

Nous avons le plaisir d'inviter votre Parlement à envoyer une délégation à cette Réunion parlementaire, qui se déroulera le 13 novembre au Centre de conférences du Palmeraie Palace, à Marrakech. Cette réunion, organisée conjointement par l'UIP et le Parlement du Maroc, sera la seule manifestation parlementaire officielle se déroulant à l'occasion de la COP22/CMP12. Une note contenant des informations pratiques et un formulaire d'inscription figurent en annexe au présent courrier. Des informations régulièrement mises à jour, parmi lesquelles le programme détaillé de la réunion, seront à votre disposition sur le site web de l'UIP (www.ipu.org/splz-f/cop22.htm).

La session de la COP22/CMP12 revêt une importance particulière, car il s'agira de la première réunion mondiale de haut niveau chargée de la mise en œuvre concrète de l'Accord de Paris, le nouvel accord mondial sur les changements climatiques, d'importance cruciale, conclu en décembre 2015 sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unie sur les changements climatiques (CCNUCC). Pour que cet accord entre en vigueur, il faut que 55 parties à la Convention, dont les émissions totales sont estimées à 55 pour cent au moins des émissions mondiales de gaz à effet de serre, déposent leur instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Il va sans dire que les parlements jouent un rôle clé dans ce processus.

La Réunion de Marrakech offrira aux parlementaires des informations de première main sur les grandes orientations et les points principaux de la COP22/CMP12, tout en leur permettant de dialoguer avec les négociateurs gouvernementaux directement impliqués dans le processus de prise de décision de la CCNUCC, de se familiariser avec les recommandations contenues dans le Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques de l'UIP et de débattre des solutions susceptibles de permettre une mise en pratique rapide de l'Accord de Paris.

Pour que cette réunion porte ses fruits, il est de la plus haute importance que chaque parlement désigne des parlementaires directement impliqués dans des activités en rapport avec la protection de l'environnement et les changements climatiques. En plus de la Réunion du 13 novembre, la session de la COP22/CMP12, prévue du 7 au 18 novembre, leur offrira de multiples occasions d'œuvrer aux côtés des membres de leur délégation nationale. Dans la mesure du possible, nous vous recommandons donc que ceux de vos collègues qui assisteront à la Réunion parlementaire se rendent à Marrakech en qualité de membres de la délégation que votre pays enverra officiellement à la Conférence des Nations Unies. Ce statut leur permettra d'assister, non seulement aux conférences ayant lieu dans le cadre de la CCNUCC, mais également à un grand nombre de réunions et d'activités parallèles, dont l'accès sera limité aux personnes inscrites à la Conférence des Nations Unies.

Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver, ainsi que vos collègues parlementaires, à la prochaine session de la COP22/CMP12, ainsi qu'à la Réunion parlementaire du 13 novembre.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.

Saber Chowdhury
Président de l'Union
interparlementaire

Rachid Talbi Alami
Président de la Chambre des
représentants du Maroc

Hakim Benchamach
Président de la Chambre des
Conseillers du Maroc